

# Saint-Maurice

INFO

{NOVEMBRE 2018}

[www.ville-saint-maurice.com](http://www.ville-saint-maurice.com) • <http://www.facebook.com/VilledesaintMaurice> • <https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>

## 100<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE



de L'ARMISTICE et  
de la VICTOIRE de 1918

# SOMMAIRE

## ◇ APPART'CITY



P.10-11

## ◇ RETOUR EN IMAGES



P.4-5

## ◇ CULTURE



P.17

Édito / 3

Retour en images / 4-5

À la Une / 6-7-8-9

Appart'City / 10-11

Emploi / 12-13

Jeunes / 14

Seniors / 15

Téléthon / 16

Culture / 17

Paroles d'élus / 18

Infos pratiques / 19

## VOS RENDEZ-VOUS

**MARTHE CHENAL : UNE DIVA DE L'OPÉRA**

Exposition - Concert - Conférence

Du 9 novembre au 2 décembre

Ville de Saint-Maurice

**COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA PREMIÈRE  
GUERRE MONDIALE**

11 novembre

Ville de Saint-Maurice

**MARIA DOLORÈS Y AMAPOLA QUARTET**

1<sup>er</sup> décembre - les 20h du TVO

20h - Théâtre du Val d'Osne

Saint-Maurice **INFO** :

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice**.

55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Tél. : 01 45 18 82 10 - [www.ville-saint-maurice.com](http://www.ville-saint-maurice.com)

Directeur de la publication : Igor Semo

Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

Maquette : Claire Huerre.

Photographes : Adobestock - Service Communication, J.P. Le Nai.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution. Nombre d'exemplaires : 8600.



Ville de Saint-Maurice  
Val-de-Marne





**V**olonté et proximité guident l'action municipale. En voici des illustrations au cœur de vos préoccupations : emploi, sécurité publique, propreté et vie de quartier, ce qui nous a conduits à étoffer votre magazine.

La Ville se mobilise pour l'emploi et la formation de toutes les catégories d'actifs. Les Maires connaissent bien ces moments douloureux où, en tête à tête, dans leur bureau, dans un contact direct et sans fards, s'exprime le désespoir de celles et ceux qui ne parviennent pas à trouver un emploi. Notre réponse est un travail de proximité, d'écoute et de recherche de solutions. Nous avons la chance de vivre au sein d'un grand bassin d'emplois et de formations mais sans encore en saisir toutes les opportunités. Nous nous y attelons avec détermination. Il est indispensable de travailler en réseau d'où notre fructueuse collaboration avec le service emploi de Charenton et notre soutien au Club Gravelle Entreprendre qui s'est beaucoup développé depuis sa création il y a dix ans.

\* \* \*

Même détermination en matière de sécurité publique. La collaboration avec la Police nationale se développe et nous allons franchir une nouvelle étape, le 22 novembre : en présence de la Procureure de la République et du Sous-préfet de Nogent, j'installerai notre Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Cette instance de concertation et de décision se devra réactive pour « coller » au plus près du terrain. En coordonnant nos efforts, policiers, juges, bailleurs, enseignants et responsables associatifs, nous serons plus efficaces.

\* \* \*

Une efficacité que je vise aussi dans le cas d'Appart'City. Cette résidence hôtelière a été détournée par son gestionnaire de son but initial : le tourisme. La quasi-totalité de cet établissement, plus de 200 appartements !, a été réservée, en effet, à de l'hébergement d'urgence. Dans un quartier qui connaît déjà des difficultés, vous avez été nombreux à vous en émouvoir. La Ville, mise devant le fait accompli, a fait son devoir en matière d'accompagnement. Aujourd'hui, elle s'efforce de régler ce problème, dans un esprit de responsabilité et de respect de ces populations, mais aussi dans une exigence simple : rendre à cette résidence sa destination, celle d'un accueil de tourisme de très bon niveau. De multiples contacts et réunions se sont succédés ces dernières semaines, des engagements ont été pris. J'ai souhaité, en toute transparence, vous en faire part.

\*\*\*

Enfin, en matière de propreté, l'étude confiée à un prestataire est bien engagée. Des pistes d'amélioration seront soumises à votre avis par un sondage réalisé lors des permanences d'élus, le 1<sup>er</sup> week-end de décembre, ainsi que dans le prochain numéro de Saint-Maurice Info et sur la page Facebook de la Ville. Votre avis compte.

*Très cordialement,*

**Igor SEMO**

Votre Maire

Vice-président du Territoire Paris Est Marne&Bois



## Un après-midi jeux très réussi !

Organisée le 6 octobre par la FCPE Gravelle, l'Association Générale des Familles et des bénévoles motivés, cette troisième édition de l'après-midi jeux salle Louis Juvet fut intense. 150 personnes ont pu profiter de plus de 50 jeux de société modernes et d'un goûter convivial. Découverte, réflexion, rires et plaisir du jeu, tout était réuni pour apprécier cette journée. Devant le succès rencontré, de futures éditions sont déjà en préparation. N'hésitez pas à vous inscrire par mail à [ludi.saintmaurice94@gmail.com](mailto:ludi.saintmaurice94@gmail.com) pour être tenu informé en avant-première des futures manifestations ludiques !

## Les jeunes diplômés récompensés

Plus de 70 jeunes mauritiens ont été récompensés cette année pour leur baccalauréat, leur brevet des collèges ou leur diplôme d'études supérieures lors de la réception organisée dans le hall de l'Espace Delacroix. Le Maire, accompagné de nombreux élus, a remis à chaque lauréat des cadeaux : exemplaire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, enceinte Bluetooth, chèque cadeau, places pour le TVO, sans oublier la médaille officielle gravée à leur nom pour les bacheliers. Une soirée toujours très sympathique et familiale.

Retrouvez toutes les photos sur le site de la Ville.



## GARDEN PARTY POUR HALLOWEEN

Mercredi 31 octobre, l'Association Générale des Familles, avec la participation de l'association de parents la Page Blanche, a organisé un garden party square du Val d'Osne. Les enfants, venus déguisés avec leurs parents, ont pu déguster de la soupe à la citrouille et remplir leur panier de friandises. La fête a duré jusqu'à la tombée de la nuit, un grand moment frissonnant pour les petits. Boo !

## Collégiens et devoir de mémoire

En octobre, tous les élèves de 3<sup>e</sup> du collège E. Nocard sont allés avec leurs professeurs d'histoire visiter le Musée de la Grande Guerre à Meaux. Ils ont découvert ce superbe musée moderne et ont pu voir des documents et des objets d'époque. Notons que la chorale de 6<sup>e</sup> de M. Gérard chantera «La Marseillaise» avec les élèves de CM2 de l'école du Centre pour les commémorations du centenaire de l'Armistice le 11 novembre prochain au Monument aux Morts.



## Une Semaine bleue réjouissante

La Semaine Bleue a été un succès. Les animations variées ont comblé tous les goûts tout au long de la semaine. Intergénération et écologie ont ponctué cette édition avec de nouveaux ateliers. L'excursion au château de Chantilly, la visite historique du quartier Montgolfier, le nouveau cours de Pilates, le goûter spectacle « Un thé au Palais Garnier » et le spectacle du Club Diamant ont particulièrement plu. Saluons aussi le loto organisé par le Conseil des Seniors en collaboration avec l'association du Pont et le Rotary au profit des enfants d'Ankasina qui a fait carton plein avec plus de 150 participants. Rendez-vous l'an prochain pour de nouvelles découvertes.



## Virginie Lemoine au TVO

Pour le premier rendez-vous de la saison culturelle, le TVO a accueilli la dernière représentation du spectacle musical de Virginie Lemoine, Une diva à Sarcelles. L'actrice est venue jouer un rôle pour l'occasion et, très émue, remercier le public à l'issue de la représentation. Saluons la superbe performance de Brigitte Faure dans le rôle de la soprano déchue. Un musical très émouvant qui mérite amplement sa nomination aux Molières.



## Une nouvelle mosaïque décore l'école

Dany Bustamante, animatrice, a une nouvelle fois fait des merveilles avec les maternelles du centre de loisirs pendant les grandes vacances. Les enfants ont réalisé cette superbe fresque qui décore désormais l'école maternelle du Centre. Bravo !

## Un Cerfa simplifié destiné aux commerces de proximité et aux professions libérales **pour leur mise aux normes accessibilité**



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, tous les établissements recevant du public (ERP) qui ne sont pas accessibles aux personnes handicapées doivent entrer dans le dispositif des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP), en déposant un dossier auprès de la mairie et contenant une demande d'autorisation de travaux répartis sur une durée précise.

Or, cette procédure s'avère particulièrement compliquée pour certains des plus petits ERP- dits de cinquième catégorie -, dont les gestionnaires ont souvent peu de moyens humains, techniques et financiers pour remplir cette obligation et accomplir les démarches administratives nécessaires.

**Un nouveau formulaire Cerfa simplifié a été conçu pour répondre à leurs besoins et à leurs spécificités, en proposant un contenu adapté, pédagogique et méthodique afin d'aider à élaborer une demande d'autorisation de travaux, dans le cadre du dispositif des agendas d'accessibilité programmée.** Le formulaire intègre à la fois une partie pédagogique synthétique, un parcours d'aide à l'élaboration du projet de mise en conformité pendant

lequel le pétitionnaire est guidé pour déterminer les travaux nécessaires ainsi que les dérogations qu'il souhaite demander, et un formulaire simplifié, partie qui correspond à une simplification du Cerfa 13824.

Ce formulaire est une réponse au constat que de nombreux ERP de 5<sup>e</sup> catégorie, ERP de proximité ne sont toujours pas entrés dans le dispositif Ad'AP et restent donc sous la menace de sanctions.

**Pour tout renseignement : service sécurité et accessibilité des ERP au 01 45 18 80 02.**

## Travaux de mise en accessibilité du rez-de-chaussée de la Mairie

Afin de respecter ses obligations en matière d'accessibilité (loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées), la Ville entamera à compter du 12 novembre et pour une durée de 4 mois d'importants travaux d'accessibilité du rez-de-chaussée de la Mairie.



**Ces travaux consisteront notamment en une réhabilitation du plateau ainsi qu'à l'installation d'un élévateur pour personnes à mobilité réduite.**

Pendant toute la durée des travaux, les services situés au rez-de-chaussée seront provisoirement délocalisés :

- Le CCAS vers les anciens locaux de la Police municipale, dans le pavillon situé à gauche de la Mairie.
- Le service animation seniors au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie.
- Le service emploi à Charenton (12 rue du Cadran).

**L'application mobile de la Ville est en ligne !**

**La Ville vous propose une application simple d'utilisation et intuitive pour faciliter votre quotidien.** Elle vous permet notamment de signaler un incident sur la voirie, de recevoir une notification en cas d'urgence ou d'évènement particulier ou d'accéder aux actualités municipales.

Disponible gratuitement sur Play Store ou Apple Store.

# Opération changement de bacs

Le Territoire Paris Est Marne & Bois procèdera à une campagne d'harmonisation des couleurs des conteneurs à déchets au sein de notre territoire conformément aux recommandations de l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME).

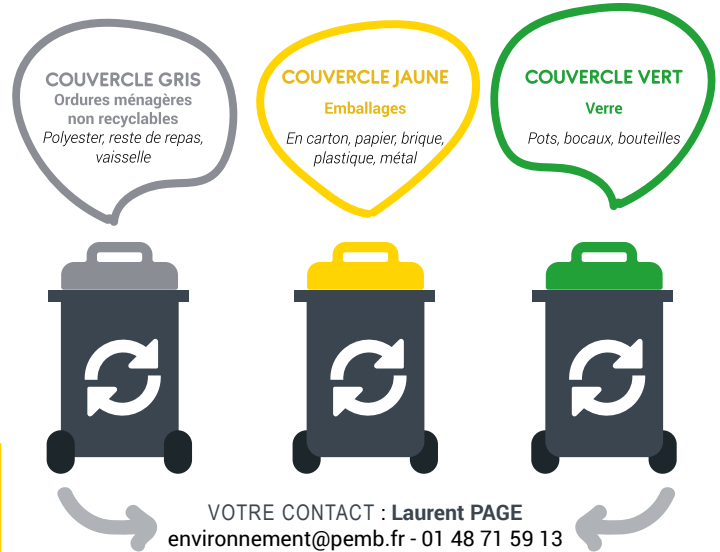


**Ce renouvellement aura lieu fin novembre 2018.** Lors de cette opération, il vous suffira de déposer les anciens bacs sur le trottoir et le Territoire se chargera de les changer par les nouveaux. Désormais, les couleurs de vos conteneurs seront les suivantes :

- **Ordures ménagères : couvercle gris**
- **Emballages ménagers : couvercle jaune**
- **Verre ménager : couvercle vert**

Dans le cadre d'une gestion durable des déchets, vos anciens conteneurs seront naturellement recyclés.

Une communication spécifique sur les modalités de changement des bacs sera faite auprès de chaque copropriété, bailleur et particulier.



**Afin de ne pas gêner les piétons et les personnes à mobilité réduite vos bacs ne doivent pas rester toute la journée sur l'espace public.**



## LA DÉCHÈTERIE DU SYCTOM

En raison de la fermeture de la déchèterie d'Ivry vous êtes invités à utiliser celle de Romainville.  
Déchèterie du Syctom  
62, rue Anatole France, 93200 Romainville

Ouverte tous les jours sauf le 1<sup>er</sup> mai.  
Les dimanches et jours fériés de 8h à 16h45.  
**Horaires d'hiver** (1<sup>er</sup> octobre au 31 avril) : du lundi au samedi de 8h à 19h45.  
**Horaires d'été** (2 mai au 30 septembre) : du lundi au samedi de 8h à 20h45.

**Conditions d'accès** : accès gratuit, limité aux véhicules de moins de 1,90 mètre de hauteur.

**Justificatifs demandés** :  
Pour les véhicules légers avec ou sans remorque : un justificatif de domicile et une pièce d'identité.  
Pour les utilitaires : la carte grise du véhicule, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.  
Accès interdit aux professionnels, artisans, commerçants et entreprises.

## Conseils pour garder ma ville propre



Je sors mes conteneurs le bon jour, à la bonne heure et je les rentre après le ramassage de la benne.



Je trie mes emballages pour favoriser le recyclage et préserver l'environnement.



Je ramasse les déjections de mon chien.



Je ne jette pas mon mégot ou mon chewing-gum sur la voie publique.

# Vos impôts locaux **dé**cryptés

Vous venez de recevoir vos impôts locaux (taxe d'habitation et éventuellement taxe foncière). Afin de bien les comprendre, voici quelques explications basées sur un avis de taxe d'habitation d'un Mauricien.

## 2 / La valeur locative moyenne

C'est la moyenne des valeurs locatives brutes de la commune. Fixée par l'État, elle sert à calculer les abattements dont vous pouvez bénéficier.

## 3 / Les abattements

Ils permettent aux collectivités de réduire l'impôt que les contribuables ont à payer pour leur habitation principale. La Ville a retenu le taux maximal pour les familles de 3 personnes ou plus.

## 4 / La base nette d'imposition

Elle est égale à la différence entre la valeur locative brute et les abattements. Elle constitue la base sur laquelle est calculé l'impôt.

## 1 / La valeur locative brute

Elle sert à calculer votre impôt. Le montant est fixé par les services fiscaux de l'État en fonction de la superficie, du confort, de l'état du bâtiment...

TAXE D'HABITATION 2018	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI
Valeur locative brute <b>1</b>	8830			8830	
Valeur locative moyenne <b>2</b>	4798			4798	
<b>A</b> •Général à la base	15%			15%	
<b>B</b> •Personne(s) à charge					
<b>A</b> - Par personne rang 1 ou 2					
<b>T</b> pour 2 personne(s)	15%			15%	
<b>E</b> - Par personne rang 3 ou +					
<b>M</b> pour personne(s)	25%			25%	
<b>E</b> •Spécial à la base					
<b>N</b> •Spécial handicapé					
<b>S</b>					
Base nette d'imposition <b>4</b>	5348			5348	
Taux d'imposition 2018 <b>5</b>	21,45%			0,23%	
Cotisations 2018	1147			12	
Cotisations lissées					
Dont Majoration Rés. Secondaires 60.00 %					
Taux d'imposition 2017					
Rappel cotisations 2017	21,45%				
Variation en valeur	10				
Variation en pourcentage	+0,87%				
EVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2017 ET 2018					
	ANNEE 2017	ANNEE 2018	En valeur	En pourcentage	Frais de gestion
(a) Cotisations	1149		10	+0,87%	13
(b) Allègements					0
(c) = (a) - (b) Somme à payer					
LOCAUX TAXES : NOMBRE 1					
	REGIME P				
Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt
					1172

Suite à la mise en place de la Métropole du Grand Paris, la part intercommunale de taxe d'habitation est perçue par la commune. La taxe spéciale d'équipement comprend la TSE Grand Paris pour 12 euros (s).

## 5 / Le taux communal

Il est voté chaque année par le Conseil municipal. Conformément aux engagements pris par le Maire et l'équipe municipale, la part communale de la taxe d'habitation n'a pas augmenté en 2018 et n'augmentera pas l'année prochaine. Ce taux, à 21,45%, reste bien en deçà de la moyenne départementale et positionne notre commune parmi les villes les moins imposées du Val-de-Marne.

## 6 / La TSE

Taxe due par tous les contribuables au profit de divers établissements publics dont la société du Grand Paris.



Le montant de l'impôt de chaque contribuable peut varier en fonction du logement, de la composition du foyer et des revenus. Ainsi, si une famille change de composition (plus d'enfant à charge, naissance...), ou si elle emménage dans un logement plus grand, l'abattement change et l'imposition varie également. Si vous pensez qu'il y a des anomalies dans le calcul de votre taxe d'habitation, **n'hésitez pas à contacter le Service des Impôts des Particuliers de Maisons-Alfort** 51 rue Carnot - 01 45 13 08 58. sip.maisons-alfort@dgtip.finances.gouv.fr



**Vous avez jusqu'au 15 novembre 2018 pour vous acquitter de la taxe d'habitation. Si vous préférez régler en ligne ce délai s'étend jusqu'au 20 novembre.**



# Un nouveau revêtement anti-bruit sur l'autoroute A4



La direction des routes Île-de-France (DiRIF) vient de terminer le déploiement du revêtement pour réduire le bruit sur l'autoroute A4 au niveau de Saint-Maurice et de Charenton-le-Pont.

**Ces travaux consistaient au rabotage, dans chaque sens, de la couche de roulement des voies de circulation pour la remplacer par une couche de roulement en enrobés à caractéristiques phoniques spécifiques qui permettent de réduire très significativement le bruit perçu par les riverains. Ce revêtement constitue une première réponse technique au problème des nuisances sonores.**

Cette solution innovante est déployée dans le cadre d'un partenariat entre l'État et la Région Île-de-France pour changer la route par l'innovation et l'expérimentation sur le réseau routier national non concédé en Île-de-France. Sur cette section de l'autoroute A4, il s'agit d'un investissement

de 2,2 millions d'euros cofinancés à parité par l'État et la Région.

Ce partenariat a été rendu possible par l'adoption par la Région Île-de-France en 2017 d'un plan « anti-bouchons pour changer la route ». Partie intégrante de la révolution des transports en Île-de-France mise en place par Valérie Pécresse, ce plan est doté de 250 M€, dont 57 M€ pour financer de telles innovations.

Ce partenariat est aussi l'occasion pour l'État de souligner les actions innovantes qu'il mène, avec les collectivités territoriales, en sa qualité de gestionnaire du réseau routier national non concédé (RRN) en Île-de-France, au service de la mobilité au quotidien des usagers de la route, notamment des Franciliens.



## 100<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE de L'ARMISTICE et de la VICTOIRE de 1918

### Dimanche 11 novembre 2018

- 9h30 Messe «Pour la Paix et pour les morts de toutes les Guerres» en l'Église Saint-André de Saint-Maurice
- 10h45 Cérémonie au Monument aux Morts de Charenton
- 11h15 Reprise du défilé vers Saint-Maurice
- 11h30 Cérémonie place Charles de Gaulle à Saint-Maurice
- 12h30 Déjeuner des Anciens Combattants
- 16h Concert La Grande Guerre et la Diva au Théâtre du Val d'Osne



## QUEL AVENIR POUR APPART' CITY?

*En réponse aux interrogations des riverains au sujet d'Appart'City, Saint-Maurice Info vous en dit plus.*

La résidence de tourisme Appart'City, située au 18 rue du Maréchal Leclerc, a ouvert ses portes fin 2009 et comprend 220 appartements (du T1 au T3). Suite à des difficultés économiques, elle accueille depuis un certain temps un nombre important de familles en situation précaire. En effet, le groupe gestionnaire, par l'intermédiaire d'un voyageur, consacre la totalité de cette résidence à de l'hébergement d'urgence en contrepartie de la garantie de loyer. Les appartements sont donc concédés à différents organismes comme le Samu social de Paris, l'association Aurore, France Terre d'Asile et la Croix Rouge Paris.

## QUELLES CONSÉQUENCES POUR LA VILLE ?



Cette arrivée dans le quartier du Pont a des conséquences très importantes :

- Le Centre Communal d'Action Sociale a enregistré un nombre très élevé de demandes d'aides sociales aboutissant à la distribution de colis alimentaires (avec l'aide de la Croix Rouge) et de produits de première nécessité pour les enfants. Les associations caritatives comme les Restos du Cœur et l'épicerie solidaire « Le Petit Plus » font également face à une forte croissance des demandes urgentes et se tournent vers la Ville pour un soutien financier supplémentaire.
- La présence importante d'enfants allophones a eu un impact important sur l'école maternelle de Delacroix. La Ville a fait tout son possible en matière d'accompagnement à l'égard de ces enfants en leur facilitant l'accès à la restauration scolaire par exemple.

## QUELLES SOLUTIONS ?



La Ville a saisi par écrit et à plusieurs reprises le Préfet du Val-de-Marne afin d'évoquer cette situation. Ces courriers d'alerte ont abouti à l'organisation en Mairie, le 19 octobre dernier, d'une réunion d'urgence avec tous les services concernés.



La Ville est également intervenue auprès d'Appart'City et de son mandataire. Différents engagements ont été pris :

- dans un premier temps, pas plus de 90 logements (sur les 220) ne seraient commercialisés pour ce type d'hébergement, dans le cadre des contrats déjà passés.

- d'importants travaux, nécessitant la fermeture provisoire de la résidence, interviendraient à partir de juin 2019 afin de redonner à ce bâtiment sa vocation initiale de tourisme.

À l'issue de la trêve hivernale, l'État et les organismes qu'il mandate s'engagent à trouver des solutions alternatives. A la demande du Maire, ils vont étudier la possibilité de prendre en compte, dans le cadre des dispositifs SRU/ ALUR, les dépenses générées par les mesures de solidarité communales.

Tandis que l'Éducation Nationale réfléchit à la possibilité d'adapter son dispositif d'accompagnement, notamment pour les écoles maternelles, les familles hébergées à l'avenir ne devraient pas comporter d'enfants de moins de 6 ans pour stabiliser la situation.

Une nouvelle réunion interviendra courant février pour vérifier que les engagements pris ont été tenus.

# L'EMPLOI

## AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Le service emploi est un lieu de proximité entièrement dédié aux Mauritiens de tous âges en recherche d'emploi, d'un stage, d'une formation ou souhaitant engager un processus de reconversion.

### LES MISSIONS DU SERVICE EMPLOI

**Vous êtes demandeur d'emploi, salarié en recherche d'une formation ou d'une nouvelle orientation professionnelle ?**



Ulla Veerapen vous accueille et met à votre disposition tous les outils nécessaires:

- Entretien individuel personnalisé
- Aide à la recherche et proposition d'offres d'emploi adaptées
- Navigation et/ou initiation Internet
- Aide à la recherche de formation
- Orientation vers les structures compétentes
- Téléphone; photocopieur; ordinateur
- Ateliers de simulation d'entretien d'embauche, présentation personnelle en 3 minutes (PP3M)

Elle peut également vous faire bénéficier d'actions mises en place avec ses partenaires. Afin de bénéficier de l'ensemble de ces prestations, il est nécessaire d'effectuer au préalable une inscription auprès du service.

**Vous êtes employeur en quête d'un nouveau collaborateur ?**



Le service vous propose de gérer vos offres et de vous mettre en relation avec des candidats(es) qui correspondent au mieux à vos besoins.

## LES PARTENAIRES



Pour soutenir ses efforts en matière d'emploi, la mairie de Saint-Maurice peut

compter sur des partenaires de poids, que chaque demandeur d'emploi peut solliciter au moment le plus pertinent.

### ■ Mission locale de Maisons-Alfort

Interlocuteur privilégié des jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés en démarche d'insertion professionnelle et sociale.

83 rue Victor Hugo à Maisons Alfort  
01 43 96 20 39

### ■ Pôle-Emploi

Accueille, informe, oriente et accompagne les demandeurs d'emploi. Il a également pour mission de les indemniser.

39 avenue Gambetta 94700 Maisons-Alfort - Tél. : 3949

TÉMOIGNAGES



**Katarina**

« J'ai été suivie par Ulla Veerapen avec qui j'ai travaillé mon CV, ma lettre de motivation et simulé des entretiens d'embauche. Grâce à son accompagnement sur mesure et son accueil bienveillant j'ai décroché un CDI dans l'accueil chez Phone Régie.»



**Monika**

« Après quelques mois au chômage et de nombreuses candidatures infructueuses, je me suis tournée vers le service emploi de la Ville. Ulla m'a coachée et m'a aidée dans toutes mes démarches. Grâce à ses nombreux conseils j'ai obtenu un poste dans une agence immobilière à Charenton. Elle sait écouter et redonner confiance en soi. Il faut absolument faire connaître son action à davantage de monde ! Merci Ulla!»

## CLUB GRAVELLE

### ENTREPRENDRE

**Le Club Gravelle Entreprendre souffle ses 10 bougies !**

Réseau dynamique de chefs d'entreprise et de porteurs de projets implantés sur Saint-Maurice, Charenton et Maisons-Alfort, le Club Gravelle Entreprendre vient de fêter son 10<sup>e</sup> anniversaire. Piloté par un Conseil d'Administration regroupant des entrepreneurs et des élus d'associations employeurs, il propose des rencontres sur des sujets techniques ou de gestion touchant aux problématiques de l'entreprise et des réunions plénières sur des sujets plus larges de société, intéressant le monde de l'entreprise et leurs dirigeants.

### Informations pratiques

En raison de travaux de rénovation du rez-de-chaussée de la Mairie, l'Espace Emploi de Saint-Maurice sera transféré à Charenton jusqu'en mars 2019. Ulla Veerapen vous accueillera du lundi au vendredi de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous uniquement.

#### **Antenne de Saint-Maurice**

55 rue du Mal Leclerc à Saint-Maurice  
01 45 18 80 68 - [emploi@ville-saint-maurice.fr](mailto:emploi@ville-saint-maurice.fr)

#### **Antenne de Charenton-le-Pont**

12 rue du Cadran à Charenton-le-Pont  
01 46 76 50 00 - [eco@charenton.fr](mailto:eco@charenton.fr)

**« Notre objectif est d'aider tous les habitants de Saint-Maurice à trouver un emploi, une formation, un stage dans le domaine de leur choix afin de favoriser leur insertion dans la vie professionnelle. »**

*Thibault Vitry*

*Maire adjoint chargé de la sécurité publique, de la vie des quartiers, de l'emploi et de l'animation commerciale*

EN **BREF**

Forum de l'enfant



Les 22 et 23 novembre de 16h30 à 20h à l'Espace Delacroix.

Le CME vous présentera ses actions avec la participation des jeunes Mauritiens à la vie locale et son exposition Art et Recyclage avec les contributions des élèves de CM2, de l'accueil de loisirs maternel Centre et du collège Nocard.

Ce sera aussi l'occasion de célébrer la Journée Internationale des droits de l'enfant avec la projection du film «Sur le chemin de l'école», en compagnie de la Présidente de l'Unicef 94 et de l'ancien chargé de la protection des enfants de l'ONU, qui débattront avec les élèves des classes de CM2.

Jumelage suisse



Un séjour aux sports d'hiver est proposé aux élèves Mauritiens de CM2 dans le cadre du jumelage avec la Ville de Saint-Maurice en Valais (Suisse) du 23 février au 8 mars 2019. Les jeunes sont invités à passer deux semaines pendant les vacances scolaires d'hiver dans cette petite ville au pied du massif de la Dent du Midi.

La participation de vos enfants à ce séjour est liée à la possibilité d'accueillir chez vous un jeune suisse du même âge du 22 juin au 5 juillet 2019, sachant que les jeunes suisses bénéficieront d'un séjour à la mer du 23 au 29 juin 2019. Renseignements auprès de Dahbia Kabouche au 01 45 18 80 50 ou au 06 25 78 70 28.

Attention : date limite des inscriptions lundi 10 décembre 2018.

# Jeunes ! Engagez-vous dans le bénévolat

Les associations mauritiennes fonctionnent essentiellement grâce au dévouement de bénévoles qui donnent de leur temps régulièrement ou ponctuellement. Vous avez envie de vous rendre utile, vous impliquer et vous épanouir dans le cadre d'une association ? Vous ouvrir à de nouveaux horizons et découvrir de nouvelles personnes ? Contactez Emeline Deverly à cette adresse : edeverly8@gmx.fr

LES ASSOCIATIONS ONT BESOIN DE VOUS !

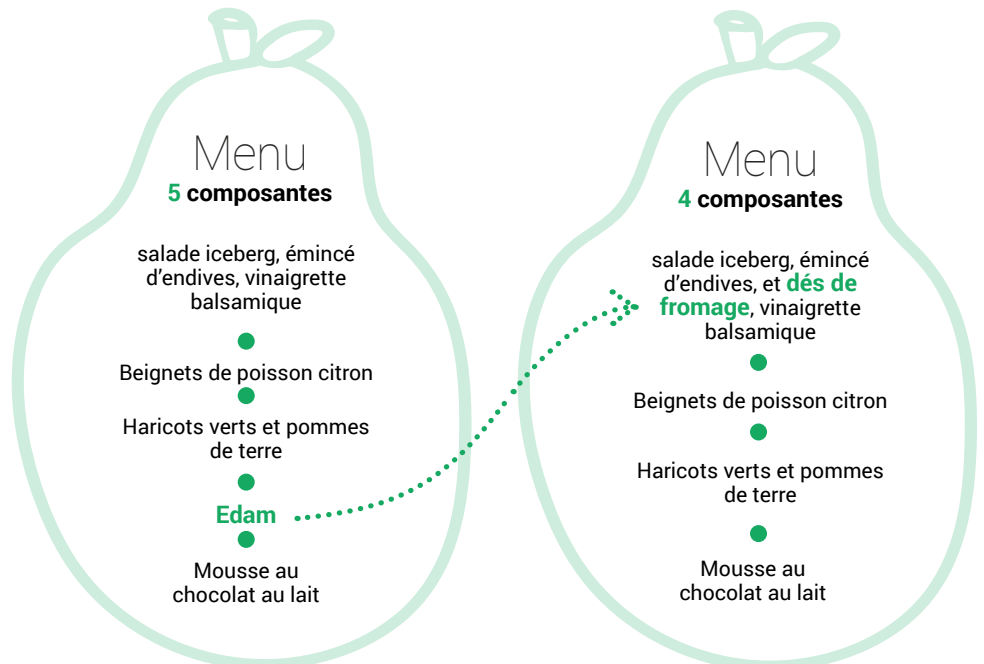


« À 10 ans j'ai eu la chance d'être élue présidente du Conseil Municipal des Enfants. Cela m'a permis de faire mes premiers pas en tant que bénévole. Depuis maintenant quelques mois, je suis conseillère municipale de Saint-Maurice et j'ai été désignée Ambassadrice des jeunes pour le bénévolat et la citoyenneté. Ma mission est de favoriser la rencontre des jeunes avec le monde associatif mais également de recueillir leurs souhaits en matière de participation à la vie locale. Si tu as entre 15 et 25 ans et que tu souhaites vivre pleinement ta citoyenneté, faire entendre ta voix, contacte-moi ! » *Emeline Deverly*

Ambassadrice de la citoyenneté et du bénévolat auprès de la jeunesse

## Restauration scolaire : dispositif 5 en 4, contre le gaspillage alimentaire

La Ville de Saint-Maurice expérimente du 3 au 7 décembre le dispositif dit du «5 en 4» pour les repas scolaires. Ce programme consiste en l'intégration d'une des composantes (type fromage) à une autre composante afin d'éviter le gaspillage tout en gardant la totalité des apports nutritifs d'un menu classique.



# Madeleine Rignault fête ses 100 ans !



Notre ville compte une nouvelle centenaire. Madeleine Josselin épouse Rignault est née le 23 septembre 1918 à Créteil.

Elle est la quatrième de sa fratrie. Après son certificat d'études, à 13 ans, elle devient apprentie aux ateliers de la Samaritaine puis couturière spécialisée dans les costumes masculins. Pendant la guerre, elle participe à la Résistance et en 1945, épouse un boucher. Naîtront un garçon puis une fille qu'elle élèvera seule suite au décès de son mari en

1964. Elle occupe alors un emploi administratif dans une entreprise de salaisons dans laquelle elle restera jusqu'à sa retraite en 1978. Mamie d'une petite fille en 1988, elle s'installe à Saint-Maurice chez son fils en 2009 où elle restera jusqu'à son entrée aux Jardins des Acacias en juillet dernier.

Krystina Béhête, maire adjoint en charge des seniors, a tenu à lui fêter son anniversaire en personne, accompagnée de Christine Arnould, Directrice des Solidarités, de Sandrine Kadoche, animatrice seniors, de Monique Louveau du Conseil des Seniors de Saint-Maurice, et de son fils Michel Rignault, président d'une commission du Conseil des Seniors.

**Souhaitons-lui à notre tour un très bon anniversaire, entourée de ses proches et du personnel bienveillant de la résidence.**

## Agenda



### Conférence

**Mardi 13 novembre**

**L'Île Saint-Louis et l'Île de la Cité**

Conférence photos proposée par Bernard Mellet-Mandard

à 14h à la Résidence de Presles

Participation sur inscription : 5€

Départ du car à 13h30

### Exposition

**Mercredi 14 ou 21 novembre**

**Visite guidée « Marthe Chenal »**

«Liberté, Virtuosité, Fraternité !

Marthe Chenal, parcours hors norme d'une Mauritiennne»

Salle Louis Jouvét à 10h

Participation sur inscription au

01 45 18 80 57

### Animation

**Mardi 20 novembre**

**Loto**

Après-midi loto

à 14h à la Résidence de Presles

Participation sur inscription :

5€ les 3 cartons

Départ du car à 13h30

### Animation

**Mardi 27 novembre**

**Thé dansant**

Après-midi dansant

à 14h à la Résidence de Presles

Participation sur inscription : 5€

Départ du car à 13h30

### Cimetière

**Mercredi 28 novembre**

La Ville met un car à votre disposition pour vous rendre au cimetière.

Départ du car à 14h

### Sortie

**Mardi 4 décembre**

**Visite des illuminations de Noël à Paris**

Participation sur inscription

Départ du car à 19h30

## Noël des seniors

Pour les fêtes, le CCAS de Saint-Maurice invite les plus de 65 ans à venir déjeuner ou retirer un colis de Noël.

Le **déjeuner** aura lieu le **mardi 11 décembre 2018** à 12h30 à l'Espace Delacroix. Pour faciliter votre déplacement, un car sera mis à votre disposition : départ à 10h45, arrêts habituels.

Le **colis** est à retirer le **19 ou le 20 décembre entre 9h et 11h30 ou 14h et 16h30** salle Marcel Pagnol (impasse Junot à côté de la mairie).

Coupon réponse à retourner avant le lundi 3 décembre au service animation retraités- Hôtel de Ville – 55 rue du Maréchal Leclerc 94410 Saint-Maurice.

Je choisis de participer au déjeuner

Je choisis de retirer le colis

Madame Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : / / Tél. : .....

Monsieur Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : / / Tél. : .....

Adresse : .....

Pour tout renseignement  
contactez Sandrine Kadoche au 01 45 18 80 57.



# Téléthon 2018 - Vaincre la maladie, c'est enfin possible

Cette grande cause tient à cœur à de nombreux Français et les Mauritiens se montrent chaque année très impliqués. Grâce aux dons de l'an passé, 250 programmes de recherches ont pu être financés à l'échelle nationale. Comme les petits ruisseaux font les grandes rivières, mobilisons-nous une nouvelle fois et battons de nouveaux records de dons !

## Animations de l'*Association Téléthon Saint-Maurice Manon*

### Dès à présent

- Vente de billets de tombola, de billets d'entrée pour le spectacle « Les Talents du Téléthon » et inscriptions au dîner du samedi soir sur le stand des associations du marché Émile Bertrand.
- Animations ponctuelles sous les Arcades par l'association Meilleur Avenir : vente d'objets et de billets de tombola.

### Samedi 01/12

À partir de 14h (9 avenue de la Villa Antony) course promenade sur les bords de Marne.

### Dimanche 02/12

Village du Téléthon de 10h à 18h sur le marché Émile Bertrand (animations diverses, vente de billets de tombola et pour le spectacle « Les Talents du Téléthon », crêpes, chocolat et vin chaud...)

### Du 04/12 au 07/12

Vente de produits d'épicerie fine et de chocolats dans l'entrée de la mairie.

### Vendredi 07/12

Animations sur la place Montgolfier de 14h à 18h et spectacle « Les talents du Téléthon » mis en scène par David Azoulay au TVO à 20h en présence de Frédéric Longbois – entrée 5€.

### Samedi 08/12

Dîner spectacle à 19h à l'Espace Delacroix en présence de Frédéric Longbois. Soirée à 26 € par personne pour les adultes (15€ pour les enfants de moins de 12 ans). Nombreuses surprises et tirage de la tombola avec pour 1<sup>er</sup> prix, un séjour de 3 nuits pour deux dans une ville européenne (transport inclus). Réservation par courrier accompagné du chèque de règlement avant le 30 novembre 2018 à : Association Téléthon Saint-Maurice Manon - Danielle Bourdajaud 17 rue des saules 94410 Saint-Maurice.

### Dimanche 09/12

Tournoi de futsal organisé par le SMAJ de 10h à 17h au Centre Municipal des Sports.

## Animations du *Club Diamant*

« Euro après euro, remplissons la tirelire du Téléthon qui en a tant besoin pour améliorer la vie quotidienne de celles et ceux qui sont touchés par la myopathie. »

**Danielle Bocquet**

### À partir du 15/11

Vente de créations artisanales salle G.Guyon et chez Tifs à gogo.

### Du 04/12 au 08/12

Vente de livres à la médiathèque Delacroix - 29 rue du Maréchal Leclerc (aux horaires d'ouverture habituels).

### Dimanche 09/12

Rendez-vous à 11h45 devant la salle Guyon pour le défilé de chiens sur le thème « les pom pom's dogs », meute dirigée par Janet. La mère Noël distribuera des petits cadeaux aux enfants du quartier. Inscriptions aux établissements Raveau 8 bis rue Edmond Nocard. Participation au défilé : 5€ (espèces ou chèque à l'ordre de l'AFM Téléthon). Renseignements 06 60 77 56 43.

## **Frédéric Longbois**, parrain de l'édition 2018 à Saint-Maurice

Vous l'avez découvert dans The Voice, le chanteur et comédien mauricien Frédéric Longbois a gentiment accepté d'être le parrain du Téléthon pour notre ville.

« Partout où l'on se tourne il n'y a que consolation à recevoir ou à donner. Je suis heureux et fier d'être le parrain d'un tel événement dans ma ville. Il faut se rassembler pour que la recherche avance. Je serai là avec vous. » **Frédéric**





# Maria Dolorès y Amapola Quartet

**SAMEDI**  
**1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE**  
**2018-20H**  
CONCERT



Irrésistible diva kitsch à la Pedro Almodovar, Maria Dolores et ses complices de l'Amapola Quartet nous convient à une histoire du tango revue et corrigée à leur façon - c'est à dire décalée, drôlissime mais aussi profondément humaine. Ensemble, ils conversent dans cette langue si sensuelle qui n'appartient qu'au tango ; d'où s'échappent soupirs et soubresauts, où fusionnent passion et peine. D'airs susurrés, en milongas des exilés, on parcourt les trottoirs de Buenos Aires, entre la poésie lumineuse et les colères ardentes d'une femme qui fume en rêvant.

Avec : Lou Hugot alias Maria Dolorès (chant, écriture, déviance), Christophe Doemus (contrebasse), Sandrine Roche (piano), Michel Capelier (bandonéon), Ariane Lysimiauque (violon), Avril en Septembre (Production-diffusion).

## Théâtre du Val d'Osne

49 rue du M<sup>al</sup> Leclerc

Tarifs : 20 € / réduit 15 €

Tarifs abonnement : 45 € (pass 3 spectacles)  
80 € (pass 6 spectacles)

Réservations et achats de places par mail : theatre@  
saintmaurice.fr / à la régie : 1<sup>er</sup> étage de la Mairie /

par téléphone au 01 45 18 80 04 (répondeur) sur  
place : ouverture de la billetterie 1h avant le  
début du spectacle (réservation conseillée).

**Attention** : les places non réglées 48 heures avant  
la représentation ne vous sont plus garanties.

Un car municipal sera à la disposition des  
Mauritiens. Départ à 19h

## EN BREF



### Fleurs d'opéra

Samedi 17 novembre à 20h30

Soirée exceptionnelle au profit des  
enfants des Hôpitaux de Saint-  
Maurice

Plus qu'un concert, c'est un spectacle  
où se mêlent voix lyrique et théâtrale et  
chant choral.

Les extraits d'opéras nous parlent  
d'amour ! Du Mozart, du Rossini, du Verdi...  
Le beau chœur *Ars Musica Mansionum*  
répond aux superbes voix des artistes  
lyriques, Christine Rigaud, soprane, et  
Christophe Maffei, baryton, et au jeu  
impétueux d'Emmanuel Bodin, comédien.  
Accompagnement Sylvie Lechevalier au  
piano. Écrit et mis en scène par Nadine  
Rémy.

Théâtre du Val d'Osne

49 rue du Maréchal Leclerc

Tarif : 8€



# Hommage à Marthe Chenal, une Mauritienne d'exception

À l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918, la Ville organise une série d'événements en hommage à l'un de ses plus illustres enfants, à la femme qui, après-guerre, a incarné la Marseillaise pendant la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale pour de nombreux français.

### Heure musicale «la Grande Guerre et la diva»

Dimanche 11 novembre à 16h

Les professeurs du conservatoire dont Fabienne Gozlan, récitante, interpréteront des extraits des opéras au sein desquels Marthe Chenal a prêté sa voix : *La Tosca* de Giacomo Puccini, *Le Roi d'Ys* d'Edouard Lalo, *Faust* de Charles Gounod mais également des oeuvres de Louis Vierne, Reynaldo Hahn et Maurice Ravel.

Théâtre du Val d'Osne 49 rue du Maréchal Leclerc. Complet.

### Conférence par Nicolas de La Bretèche

Vendredi 23 novembre à 20h30

Historien, auteur du livre la Diva flamboyante et spécialiste de la vie de la cantatrice, Nicolas de La Bretèche présentera des anecdotes marquantes à propos de la soprano lors d'une conférence à l'Auditorium.

Auditorium François Devienne - Conservatoire Olivier Messiaen. Entrée libre.

### Exposition : Liberté, virtuosité, fraternité !

Jusqu'au 2 décembre

Venez découvrir la vie de Louise Anthelmine, née à Saint-Maurice en 1881 et dont la détermination et le courage en ont fait une *diva* de l'opéra et une icône de la Belle Époque et des Années folles !

Salle Louis Jouvot 14 rue Paul Verlaine. Entrée libre.

Du lundi au vendredi de 12h à 18h, le samedi et le dimanche de 11h à 18h.

Fermé le mardi. Renseignements 01 45 18 80 75.

## Une démocratie locale participative

Nous voulons une ville ouverte, participative, pariant sur le désir des Mauritiens d'être acteurs de la vie locale. Pari réussi, semble-t-il, au regard des premiers constats.

Les permanences des élus sur les quartiers, le 1<sup>er</sup> week-end de chaque mois, génèrent des échanges constructifs. Plus de 130 Mauritiens se sont manifestés durant ces six derniers mois et ont reçu une réponse personnalisée par écrit à leurs requêtes.

Nos «Rendez-vous citoyens» ont rencontré un large public. Qu'il s'agisse de la conférence «Ville connectée et lien social», de la Journée du Développement durable, ou encore des commémorations. Cent Mauritiens sont ainsi invités à partager avec la Municipalité la célébration du centenaire de la Signature de l'Armistice, le 11 novembre prochain, salle Delacroix.

Le premier Challenge citoyen, appel à initiatives personnelles ou collectives, a dépassé nos espérances. Douze projets rassembleurs et attractifs tels que jardins partagés, biologiques, jeux de société... ont révélé de la part de la population une même volonté de créer du lien social.

Les enfants ne sont pas de reste. Les 22 et 23 novembre, le Conseil Municipal des Enfants initie un premier Forum de

l'Enfant, occasion de présenter leurs actions citoyennes et culturelles de l'année 2018 et d'honorer la journée des Droits de l'enfant dans le monde.

Nos jeunes Mauritiens constituent un vivier précieux d'idées, d'enthousiasme et d'énergie. Emeline Deverly, 23 ans, nommée en septembre « Ambassadrice des jeunes pour le bénévolat et la citoyenneté », ira chaque mois à la rencontre des 17-25 ans, afin de recueillir leurs souhaits et les inciter à participer à la vie de notre ville. Ils méritent notre confiance : demain, ils tiendront les rênes de la société.

Enfin, si la citoyenneté confère des droits civils, civiques et politiques, être citoyen, c'est avant tout adhérer aux institutions de son pays, respecter l'autre, son environnement, être vigilant en matière de propreté, de sécurité, de nuisances, pour une ville où il fait bon vivre, ne l'oublions pas.

Hélène COUPÉ

9<sup>e</sup> maire-adjoint

Chargée de la vie citoyenne et de la médiation

Liste Union pour Saint-Maurice

contact@unionpoursaintmaurice.fr



## Je ne lâcherai rien sur la proximité

J'ai accompagné, au mois d'octobre, C Favier président du conseil départemental, avec un groupe pluraliste d'élus du Val de Marne, lors d'une délégation à Bercy, afin de protester contre la réorganisation de la Poste dans le 94.

Le bureau de poste Montgolfier est laissé avec un agent seul, amputé de son service bancaire, alors que la Banque Postale devient l'actionnaire majoritaire de la CNP, avec 400 milliards d'actifs.

L'action des habitants, du conseil municipal et des syndicats, a évité sa fermeture ; elle n'est pas annoncée pour 2019. Elle est en sursis. Que va devenir le Contrat de Service Public de la Poste au moment où l'Etat n'est plus son actionnaire majoritaire. Je ne lâcherai rien sur la défense du service public de proximité.

Claude NICOLAS,  
Conseiller municipal

Liste Rassemblement à gauche solidaire  
écologique et citoyenne

c cg.nicolas@wanadoo.fr

saintmauricesolumentagauche.wordpress.com



## • PERMANENCES •

### De la municipalité

#### De 11h à 12h

- Place Montgolfier et salle des Arcades le **samedi 1<sup>er</sup> décembre.**
- Marché Émile Bertrand le **dimanche 2 décembre.**

### De votre Député

Michel Herbillon tiendra sa permanence en mairie de Saint-Maurice **le lundi 19 novembre à partir de 18h.**

## Urgences médicales



Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe

**SAMI** : appelez le 15.

**Horaires** : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.  
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

## Pharmacies



### Dimanche 11 novembre Pharmacie Montgolfier

10 place Montgolfier à Saint-Maurice

Tél.: 01 48 86 51 60

### Dimanche 18 novembre Grande pharmacie de Saint-Maurice

7 rue du M<sup>re</sup> Leclerc à Saint-Maurice

Tél.: 01 43 96 44 93

### Dimanche 25 novembre Grande pharmacie de Saint-Maurice

7 rue du M<sup>re</sup> Leclerc à Saint-Maurice

Tél.: 01 43 96 44 93

### Dimanche 2 décembre Grande pharmacie de Charenton

3 place des Marseillais à Charenton

Tél.: 01 43 75 14 68

### Dimanche 9 décembre Pharmacie des Quais

58 bis quais des Carrières à Charenton

Tél.: 01 43 68 43 50

### Dimanche 16 décembre Pharmacie des Canadiens

4 rue des Réservoirs à Saint-Maurice

Tél.: 01 42 83 24 42

## État civil



### Naissances :

Jeanne BERTRAND – Alessandro LAURI  
– Martin GERMOND – Axelle LACHKAR  
– June RIOS ARGOTE – Rachel SITBON  
– Liam BEN HAROUS – Mael TRICARD  
POMARAT – Auguste MULLER – Maya-  
Lehna BOUKANDOUZ ZABARDI – Maël  
RANO DE CERTAINES – Évy GUETTA –  
Zélie MENASSÉ.

### Décès :

Bernard ALLIO – Parvin LAHMI veuve  
DJAVADI ESFAHANI – Françoise SOUÈRES  
– Jacqueline CHEVILLARD veuve TEULON –  
Gisèle FOUGERON veuve AMILHAU.

### Mariages :

Alain MESNAGER et Amal EZZEDINE.

### PACS :

Luddnel MAGNE et Karine LAURENT – Ronan  
LE COZ et Anne-Lise MOREAU-DURIEUX  
– Dino D'ANDREA et Julie MOUCHETAN –  
Julien LE SAOUT et Charlotte DESSAINT –  
Alix GABUTEAU et Agathe VERDEBOUT.



### Inscription au système d'alerte par SMS

La Ville a mis en place un système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement sur votre téléphone portable en cas d'évènement majeur. De courts messages vous seront envoyés, en temps réel, de manière tout à fait exceptionnelle, en cas d'urgence météorologique, d'évènements particuliers ou de situations rendant nécessaire le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.

Inscription : <https://www.ville-saint-maurice.com/204/alerte-sms.html>

**Attention : ne s'inscrire qu'une seule fois!**

# EN BREF



## TOUTES LES STATIONS VÉLIB' DE SAINT-MAURICE SONT OUVERTES !

Toutes les stations Vélib' Mauritiennes sont opérationnelles depuis la fin du mois d'octobre. Après un retard important dans la mise en place du service, le service s'étend enfin progressivement sur la Métropole.

### Pourquoi cette offre de mobilité à Saint-Maurice ?

Saint-Maurice a choisi de soutenir les solutions de transport partagé sur son territoire en adhérant à Vélib' Métropole. Ce système de vélos en libre-service offre aux Franciliens la possibilité de se déplacer sur un périmètre élargi à la Métropole du Grand Paris, en complémentarité avec les autres moyens de transport déjà disponibles. Grâce au Vélib' électrique, dont la batterie se recharge automatiquement lorsque le vélo est en station, il est désormais possible de parcourir de plus grandes distances à moindre effort.

### Un système intelligent et connecté

Le nouveau Vélib' est plus léger, plus résistant, mais aussi équipé d'une nouvelle technologie. Son boîtier embarqué, véritable tableau de bord, affiche la distance parcourue, le temps de location mais également des informations de navigation.

### Comment souscrire au nouveau service ?

Pour vous abonner au service Vélib' Métropole, rendez-vous sur le site [velib-metropole.fr](http://velib-metropole.fr) ou sur l'application Vélib'. Plusieurs formules d'abonnement, adaptées à votre usage, vous sont proposées pour un tarif mensuel compris entre 0 et 8,3 €. Par ailleurs, jusqu'au 30 novembre, les abonnements ou renouvellements d'abonnement à V-Plus ou V-Max, sont à -50 % pour le mois de novembre.

### Téléchargez l'application !

Pour une utilisation optimale du service, l'application Vélib' Métropole est disponible gratuitement. Elle vous permettra d'avoir des informations en temps réel sur les stations et les vélos disponibles, de vous assurer de la bonne restitution de son Vélib' grâce aux notifications et d'accéder aux principales informations de votre espace personnel.

### La liste des stations à Saint-Maurice

- Rue de Verdun
- Place Montgolfier
- Rue du Pont

Saint-Maurice rend hommage à

# Marthe CHENAL

## UNE DIVA DE L'OPÉRA

09/11 au 02/12 2018

*Marthe  
Chenal*

- Conférence au Conservatoire
- Concert au TVO
- Exposition salle Louis Jouvet



Ville de Saint-Maurice  
Val-de-Marne